



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

domaine public maritime

Question écrite n° 124805

Texte de la question

M. Bernard Carayon appelle l'attention de Mme la ministre auprès du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration, chargée de l'outre-mer, sur le domaine maritime français. La France possède le deuxième domaine maritime au monde. Dans un contexte de diminution des ressources disponibles sur les terres émergées et d'exploitation des ressources offshore, les possessions françaises sont de plus en plus précieuses. Il lui demande comment le Gouvernement compte renforcer la protection maritime de la France.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Carayon](#)

Circonscription : Tarn (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 124805

Rubrique : Mer et littoral

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 2011, page 13236

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)